

MOUSTIQUE TIGRE

COMMENT RÉDUIRE  
LA NUISANCE  
DU « MOUSTIQUE TIGRE »  
DANS L'HABITAT COLLECTIF ?



[moustiquetigre.org](http://moustiquetigre.org)

N° Indigo 0 825 399 110

0,15 € TTC / MN

**EID MÉDITERRANÉE**  
OPÉRATEUR PUBLIC EN ZONES HUMIDES  
Démoustication



# COMMENT RÉDUIRE LA NUISANCE DU « MOUSTIQUE TIGRE » DANS L'HABITAT COLLECTIF ?

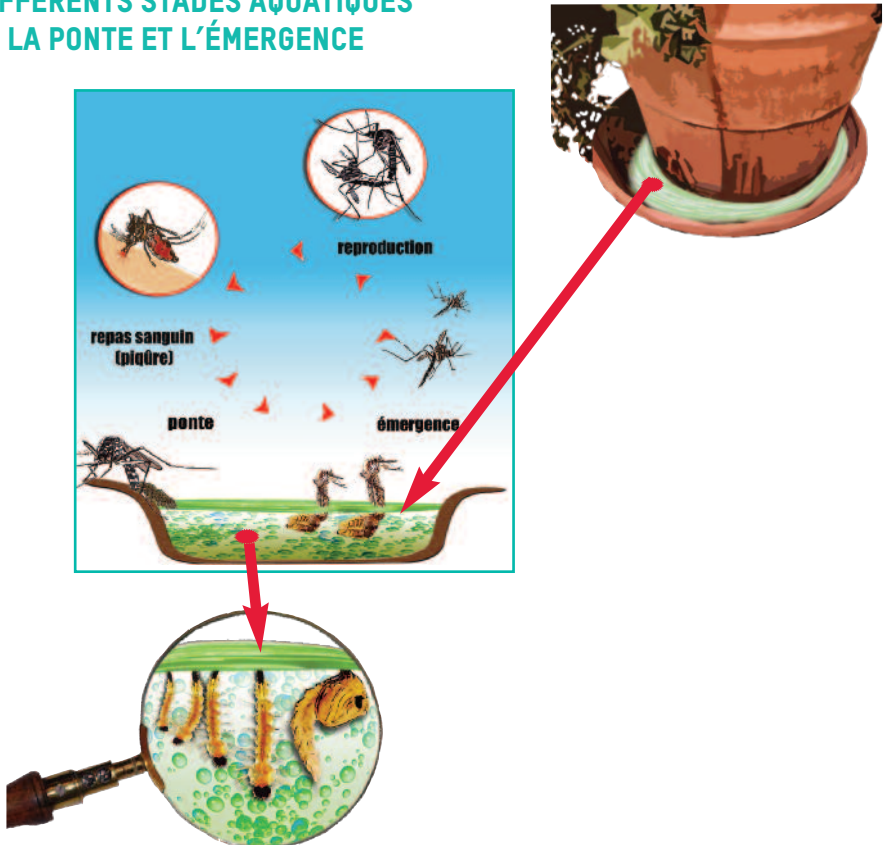
▶ En éliminant ses gîtes larvaires dans les écoulements pluviaux des bâtiments, sur les toits-terrasses des bâtiments, dans les espaces communs, dans les logements, dans les vides sanitaires.

▶ En respectant les règlements sanitaires départementaux.

## LE « MOUSTIQUE TIGRE »

Le moustique *Aedes albopictus* (dit « moustique tigre ») est originaire d'Asie. Il a été détecté pour la première fois en France métropolitaine en 2004. Depuis, il se propage en utilisant tous les moyens de transport (voiture, train, bateau, avion...). Aujourd'hui, il est bien installé dans le sud du pays (PACA et L-R) et progresse vers l'ouest (Midi-Pyrénées, Aquitaine) et le nord (Rhône-Alpes, Alsace et même Île-de-France). Ses œufs, qui éclosent dans l'eau, donnent des larves aquatiques, qui deviennent ensuite autant d'adultes piqueurs. Les réceptacles, souvent de petite taille, qui peuvent recevoir et conserver de l'eau et où les femelles pondent, sont appelés « gîtes ».

### LES DIFFÉRENTS STADES AQUATIQUES ENTRE LA PONTE ET L'ÉMERGENCE



## LE « MOUSTIQUE TIGRE »

### ➤ SES PARTICULARITÉS

- ➔ pontes des œufs à sec ou au dessus de l'eau.
- ➔ fécondité importante : + de 200 œufs par femelle.
- ➔ développement rapide : 5 à 6 jours en été, depuis l'éclosion de la larve (après arrosage ou pluie) jusqu'à l'adulte piqueur.
- ➔ très adaptable :
  - eau propre comme sale.
  - multitude de types de gîtes larvaires (particulièrement d'origine humaine).
  - milieu urbain ou périurbain.
  - volume d'eau nécessaire : de quelques millilitres à plus de 100 litres.

### À l'état adulte : petit moustique noir, tacheté de blanc :

- forte agressivité, pique surtout la journée.
- durée de vie adulte, , de mai à novembre : environ 3 semaines.
- dispersion : 150 mètres environ autour de son gîte de « naissance ».
- naturellement non porteur de maladie, il est potentiellement en capacité de transmettre la dengue, le chikungunya ou le Zika s'il pique un malade auparavant.



«Moustique tigre » *Aedes albopictus*.

# COMMENT RÉDUIRE LA NUISANCE DU « MOUSTIQUE TIGRE » DANS L'HABITAT COLLECTIF ?

## ➤ LES CONSÉQUENCES POUR LA POPULATION

- forte nuisance dans et autour des lieux d'habitation.
- même si cela reste exceptionnel en France, un risque de transmission de maladie existe.



## ➤ LES CONSÉQUENCES POUR UNE LUTTE EFFICACE

- multitude de gîtes (chez les habitants : jardins, terrasses, maisons, immeubles...) :
  - ➔ **LUTTE PRÉVENTIVE** = ne pas attendre l'apparition des adultes.
  - ➔ **LUTTE MÉCANIQUE** = éliminer les gîtes larvaires car impossible de les traiter tous.
- forte fécondité et développement rapide :
  - ➔ **éliminer tous les gîtes**, sinon ré-infestation très rapide.



**PARTICIPATION DE TOUS  
AFIN DE SUPPRIMER TOUS LES GÎTES POTENTIELS**

# ÉLIMINER LES GÎTES LARVAIRES DE « MOUSTIQUE TIGRE » DANS LES ÉCOULEMENTS PLUVIAUX DES BÂTIMENTS



## GOUTTIÈRES

### POURQUOI ?

- bouchées.
- tordues.
- mauvaises pentes.



### QUAND ?

Vérification **dans les 3 jours**, après chaque pluie, et obligatoirement **après la chute des feuilles**.

### COMMENT ?

- nettoyer.
- redresser.
- réparer.
- ajouter une crapaudine.



→ assurer un écoulement total en tout point du réseau, de début mars à fin octobre.



# ÉLIMINER LES GÎTES LARVAIRES DE « MOUSTIQUE TIGRE » DANS LES ÉCOULEMENTS PLUVIAUX DES BÂTIMENTS



## CHÉNEAUX, NOUES

### POURQUOI ?

- bouché(e)s.
- mauvaises pentes.
- évacuation inadaptée.



### QUAND ?

Vérification **dans les 3 jours**, après chaque pluie, et obligatoirement **après la chute des feuilles**.



### COMMENT ?

- nettoyer.
- supprimer les obstacles.
- aplanir.
- repositionner l'évacuation.

→ assurer un écoulement total en tout point du réseau, de début mars à fin octobre.

# ÉLIMINER LES GÎTES LARVAIRES DE « MOUSTIQUE TIGRE » DANS LES ÉCOULEMENTS PLUVIAUX DES BÂTIMENTS



## COLLECTEURS / BOÎTES À EAU

### POURQUOI ?

- bouché(e)s.
- diamètre inadapté.



### QUAND ?

Vérification **dans les 3 jours**, après chaque pluie, et obligatoirement **après la chute des feuilles**.

### COMMENT ?

- nettoyer.
- adapter les diamètres.
- réduire les coudes.

→ assurer un écoulement total en tout point du réseau, de début mars à fin octobre.



# ÉLIMINER LES GÎTES LARVAIRES DE « MOUSTIQUE TIGRE » SUR LES TOITS-TERRASSE DES BÂTIMENTS



## ÉVACUATIONS

### POURQUOI ?

- bouchées.

### QUAND ?

Vérification **dans les 3 jours**, après chaque pluie, et obligatoirement **après la chute des feuilles**.

### COMMENT ?

- nettoyer.
- supprimer les débris.



## Renflement / Obstacle

### POURQUOI ?

- faisant obstacle à l'écoulement.

### QUAND ?

Vérification **dans les 3 jours**, après chaque pluie, et obligatoirement **après la chute des feuilles**.

### COMMENT ?

- éliminer / réduire l'entrave à l'écoulement normal.

**→ supprimer l'eau résiduelle et les flaques, de début mars à fin octobre.**

# ÉLIMINER LES GÎTES LARVAIRES DE « MOUSTIQUE TIGRE » SUR LES TOITS-TERRASSE DES BÂTIMENTS



## ÉVACUATIONS

### POURQUOI ?

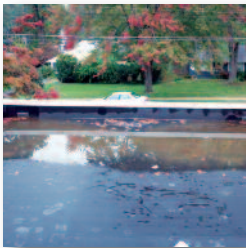
- mal positionnées.

### QUAND ?

Vérification **dans les 3 jours**, après chaque pluie, et obligatoirement **après la chute des feuilles**.

### COMMENT ?

- repositionner une évacuation au point le plus bas.



## MAUVAISES PENTES / DÉFAUTS DE PLANÉITÉ

### QUAND ?

Vérification **dans les 3 jours**, après chaque pluie, et obligatoirement **après la chute des feuilles**.

### COMMENT ?

- ragréer.
- surélever les points bas (dalles étanches, bitume d'étanchéité).
- « tirer » l'eau vers les évacuations.

**→ supprimer l'eau résiduelle et les flaques, de début mars à fin octobre.**

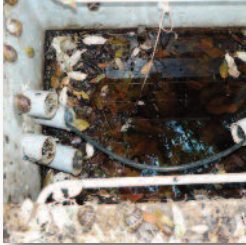
# ÉLIMINER LES GÎTES LARVAIRES DE « MOUSTIQUE TIGRE » DANS LES ESPACES COMMUNS



## RÉSEAU PLUVIAL EXTÉRIEUR / PUISARDS / REGARDS

### POURQUOI ?

- bouchés / écoulements gênés.
- fuites.
- défaut de vidange.



### QUAND ?

Vérification hebdomadaire et **après chaque pluie.**

### COMMENT ?

- supprimer les débris.
- réparer les fuites.
- vidanger.
- couvrir avec un grillage (< 1 mm hermétique).



**→ assurer l'écoulement total en tout point du réseau et éliminer toutes les eaux résiduelles, de début mars à fin octobre.**



# ÉLIMINER LES GÎTES LARVAIRES DE « MOUSTIQUE TIGRE » DANS LES ESPACES COMMUNS



**BASSINS / BÂCHES / PLAQUES / POUBELLES...**

## POURQUOI ?

- ornements favorisant une stagnation d'eau.
- accumulation de pluie.



## QUAND ?

Vérification hebdomadaire et **après chaque pluie.**

## COMMENT ?

- supprimer si inutile.
- vider.
- éliminer les points bas.
- changer l'eau chaque semaine.
- introduire des poissons rouges ou *gambusiae*.
- couvrir hermétiquement avec une moustiquaire.



**→ assurer l'écoulement total en tout point du réseau et éliminer toutes les eaux résiduelles, de début mars à fin octobre.**

# ÉLIMINER LES GÎTES LARVAIRES DE « MOUSTIQUE TIGRE » DANS LES ESPACES COMMUNS



## OBJETS DIVERS ABANDONNÉS

### POURQUOI ?

- réceptacles soumis à la pluie.

### QUAND ?

Vérification hebdomadaire et **après chaque pluie.**

### COMMENT ?

- éliminer.
- vider.
- protéger.



→ assurer l'écoulement total en tout point du réseau et éliminer toutes les eaux résiduelles, de début mars à fin octobre.



# ÉLIMINER LES GÎTES LARVAIRES DE « MOUSTIQUE TIGRE » DANS LES ESPACES COMMUNS



## ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

### POURQUOI ?

- fuites.
- arrosage au mauvais endroit.



### QUAND ?

Vérification hebdomadaire et **après chaque pluie.**

### COMMENT ?

- réparer.
- régler.

→ assurer l'écoulement total en tout point du réseau et éliminer toutes les eaux résiduelles, de début mars à fin octobre.

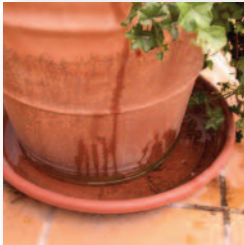
# ÉLIMINER LES GÎTES LARVAIRES DE « MOUSTIQUE TIGRE » DANS LES LOGEMENTS



**SOUS-POTS / SOUCOUPES / VASES /  
COUPELLES / BALCONNIÈRES**

## POURQUOI ?

- trop-plein d'arrosage.
- défaut de vidange.
- fuite d'arrosage.



## QUAND ?

Toute l'année : informer, expliquer, accompagner les occupants.

## COMMENT ?

- vider les surplus d'eau.
- remplir les soucoupes de sable.
- réparer les fuites.



**→ supprimer toutes les eaux résiduelles, de début mars à fin octobre.**



# ÉLIMINER LES GÎTES LARVAIRES DE « MOUSTIQUE TIGRE » DANS LES LOGEMENTS



## RÉCIPIENTS DIVERS SOUMIS AUX PLUIES

### POURQUOI ?

- réceptacles soumis à la pluie.

### QUAND ?

**Toute l'année** : informer, expliquer, accompagner les occupants.

### COMMENT ?

- éliminer.
- vider.
- protéger.



→ supprimer toutes les eaux résiduelles, de début mars à fin octobre.



# ÉLIMINER LES GÎTES LARVAIRES DE « MOUSTIQUE TIGRE » DANS LES LOGEMENTS



## TERRASSE SUR PLOTS

### POURQUOI ?

- évacuation bouchée.
- évacuation mal positionnée.
- mauvaise pente.
- défaut de planéité.

**Élimination primordiale car ces gîtes sont très productifs et difficilement repérables.**

### QUAND ?

**Toute l'année** : informer, expliquer, accompagner les occupants.

### COMMENT ?

- enlever les débris.
- nettoyer.
- repositionner l'évacuation.
- surélever les points bas (dalles étanches, bitume d'étanchéité).

**→ supprimer toutes les eaux résiduelles, de début mars à fin octobre.**

# ÉLIMINER LES GÎTES LARVAIRES DES MOUSTIQUES DANS LES VIDES SANITAIRES



## POURQUOI ?

- fuites.
- débris gênant le pompage.
- pompe inadaptée.
- aération / ventilation libre.



## QUAND ?

Vérifier **hebdomadairement en été** et **mensuellement en hiver**.



## COMMENT ?

- réparer les fuites.
- enlever les eaux stagnantes.
- enlever les débris.
- nettoyer.
- remplacer par une pompe adaptée.
- laisser les trappes accessibles en permanence.
- installer un grillage (<1mm hermétique) aux trappes et bouches d'aération.

**→ supprimer les eaux stagnantes toute l'année.**

# RAPPEL DES OBLIGATIONS IMPOSÉES PAR LES RÈGLEMENTS SANITAIRES DÉPARTEMENTAUX EN OCCITANIE ET PACA

## ➤ CONCERNANT LES EAUX PLUVIALES

- Les ouvrages d'évacuation (gouttières, chéneaux, tuyaux) sont maintenus en bon état de fonctionnement et d'étanchéité : nettoyage autant que nécessaire (notamment après la chute des feuilles), installation de dispositifs retenant les matières pouvant provoquer des engorgements (Art. 29.1, 41).

- Toutes les pentes sont réglées, au besoin avec les aménagements nécessaires, afin d'assurer l'évacuation permanente des eaux pluviales et usées. Des dispositifs de protection contre la pénétration des moustiques sont installés (Art. 41, 42).



## ➤ CONCERNANT L'EXTÉRIEUR DES BÂTIMENTS



- Les réservoirs ouverts à la pression atmosphérique sont fermés par un dispositif amovible à joints étanches et les ventilations, orifices d'évacuation de trop plein et de vidange sont munis d'un treillage métallique inoxydable à mailles d'1 mm maximum. contre l'entrée d'insectes. Les citernes et réserves inutilisées sont supprimées (Art. 7.3, 121).

- Les mares et fosses à eau sont soumises à des mesures larvicides régulières : désherbage, poissons, biocides agréés (Art. 121).

- Dans les cours et allées : dépôts de gravats et débris de toute nature sont interdits, même à titre temporaire (Art.23).

# RAPPEL DES OBLIGATIONS IMPOSÉES PAR LES RÈGLEMENTS SANITAIRES DÉPARTEMENTAUX EN OCCITANIE ET PACA

## ➤ CONCERNANT LES LOGEMENTS ET LEURS DÉPENDANCES

- Aucun entrepôt ni détritrus ni objets divers pouvant attirer les insectes, au risque d'épidémie ou d'accident (Art.23.1).

- Propriétaires, locataires et occupants maintiennent les installations en bon état, suppriment les fuites dès que décelées, vérifient les canalisations, robinets d'arrêt et de puisage au moins une fois par an (Art.18).

## ➤ CONCERNANT LES SOUS-SOLS

- Dans les vides sanitaires et sous-sols, aucune fuite ou condensation ne doit créer des gîtes larvaires de moustiques. Tous les accès sont fermés par des portes ou trappes étanches ou par des toiles inox à maille d'1 mm maximum. En cas de présence d'eau (inondation, fuite, infiltration), son enlèvement est effectué le plus rapidement possible (Art. 35, 121).



# GUIDE POUR L'ÉLABORATION DE NOTICES DE SURVEILLANCE ET D'ENTRETIEN DES IMMEUBLES COLLECTIFS DE LOGEMENTS OU DE BUREAUX

*Extrait de la norme FD P 05-101*

## ➤ CONCERNANT LES EAUX PLUVIALES

- vérification, entretien et réparation des rigoles, caniveaux...
- vérification des pompes de relevage.
- enlèvement des débris sur les toitures.
- nettoyage des collecteurs, crapaudines, chénaux, trop-pleins.
- vérification des évacuations des balcons et loggias.

## ➤ CONCERNANT L'EXTÉRIEUR DES BÂTIMENTS

- vérification de l'étanchéité des pièces d'eau.
- vérification du bon cheminement des eaux pluviales.

## ➤ CONCERNANT LES SOUS-SOLS

- vérification de l'étanchéité des conduits et de l'absence de fuites.
- élimination des eaux stagnantes.

## AFFICHE « HABITAT COLLECTIF »



**MOUSTIQUE TIGRE**

**FAISONS ÉQUIPE  
AVANT QU'IL PIQUE**

**PRIVONS-LE D'EAU !**






**HABITAT COLLECTIF**



**VIDEZ**  
VOS SOUCUPES DE POTS DE FLEURS, VASES ET SEAUX RÉGULIÈREMENT (AU MOINS 1 FOIS PAR SEMAINE)



**RAISONNEZ**  
L'ARROSAGE DE VOS JARDINIÈRES ET POTS DE FLEURS



**RANGEZ**  
VOS MATÉRIELS DE JARDIN ET TOUS RÉCÉPTACLES POTENTIELS D'EAU



**ASTUCE**  
Mettez du sable dans les coupelles sous les pots de fleurs avant arrosage. Le sable humidifié abreuvera la plante et il n'y aura pas d'eau susceptible de faire éclore les œufs de moustiques.



[moustiquetigre.org](http://moustiquetigre.org)

**N° Indigo 0 825 399 110**  
0,15 € TTC / MN



**EID MÉDITERRANÉE**  
OPÉRATEUR PUBLIC EN ZONES HUMIDES



LANGUE D'OC ROUSSILLON  
MÉDITERRANÉES



DEPARTEMENT  
BOUCHES-DU-RHÔNE



DEPARTEMENT  
HERAULT



ARS  
Agences Régionales de Santé  
Langue d'Oc - Roussillon - Méditerranée

© 2018 Moustique Tigre

[www.moustiquetigre.org](http://www.moustiquetigre.org)



ENTENTE INTERDÉPARTEMENTALE POUR LA DÉMOUSTICATION DU LITTORAL MÉDITERRANÉEN



165 avenue Paul-Rimbaud 34184 Montpellier Cedex 4  
Tél : 0 825 399 110 - [eid.com@eid-med.org](mailto:eid.com@eid-med.org) - [www.eid-med.org](http://www.eid-med.org)

